

LIVRET D'ACCUEIL



ÉCOLE MATERNELLE AURORE
rue de la République
59980 BERTRY
09.63.45.46.72 ou 03.27.75.18.95
ce.0594283k@ac-lille.fr

*Merci à tous les collègues dont le travail
nous a aidées à réaliser ce livret d'accueil.*

BIENVENUE À VOUS ET À VOS ENFANTS !

Votre enfant va entrer à l'école maternelle. C'est une étape importante de sa vie qui va s'accompagner de changements.

Afin que cette transition s'effectue dans de bonnes conditions, nous avons regroupé dans ce livret les renseignements et les recommandations qui nous paraissent importants et qui ont pour but le bien-être des enfants.

Nous vous invitons à en prendre connaissance et nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions.

HORAIRES DE L'ECOLE

Nous comptons sur vous pour respecter les horaires.

lundi, mardi, jeudi et vendredi

matin : 9h00 - 12h00

après-midi : 13h45 - 16h45

L'accueil est assuré 10 minutes avant l'horaire d'entrée

Par mesure de sécurité, les portails sont fermés en dehors de ces horaires. Une sonnette est à votre disposition près de la grille si vous avez besoin d'entrer en dehors de ces horaires.

L'école maternelle qu'est-ce que c'est ?

L'école maternelle fait partie de l'école primaire. Elle couvre le cycle des apprentissages premiers (cycle 1).

Les 5 domaines d'apprentissage des programmes de l'école maternelle

Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions	
• Oser entrer en communication • Comprendre et apprendre • Échanger et réfléchir avec les autres • Commencer à réfléchir sur la langue et acquérir une conscience phonologique • Écouter de l'écrit et comprendre • Découvrir la fonction de l'écrit • Commencer à produire des écrits et en découvrir le fonctionnement • Découvrir le principe alphabétique	
Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique	Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques
• Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets • Adapter ses équilibres et ses déplacements • Communiquer avec les autres au travers d'actions expressives ou artistiques • Collaborer, coopérer, s'opposer	• Développer du goût pour les pratiques artistiques • Découvrir différentes formes d'expression artistique • Vivre et exprimer des émotions, formuler des choix
Construire les premiers outils pour structurer sa pensée	Explorer le monde
• Découvrir les nombres et leurs utilisations • Explorer des formes, des grandeurs, des suites organisées	• Se repérer dans le temps et l'espace • explorer le monde du vivant, des objets et de la matière

Notre école est ouverte aux enfants de 2 à 6 ans.

Section des tout-petits (TPS) : enfants nés en 2017

Section des petits (PS) : enfants nés en 2016

Section des moyens (MS) : enfants nés en 2015

Section des grands (GS) : enfants nés en 2014

QUI FAIT QUOI?

La directrice : Mme DEMARCQ



La directrice est une enseignante. Elle a la charge d'une classe. Pour effectuer le travail de direction, elle est remplacée auprès des élèves un jour par semaine. Elle est à la fois gestionnaire, animatrice pédagogique, coordinatrice. Mais elle n'a aucun pouvoir hiérarchique sur les enseignants de l'école. Elle élabore également le projet d'école, accompagnée de toute l'équipe scolaire, et préside le conseil d'école. Elle reçoit les parents pour les inscriptions ou à leur demande, organise les élections des représentants de parents d'élèves.

Les enseignantes

Les enseignants de la maternelle ou de l'élémentaire reçoivent la même formation. Ils peuvent assurer toutes les classes de la maternelle au CM2. L'enseignant de maternelle marque une rupture avec la nounou ou les puéricultrices de la crèche puisque, avec lui, l'enfant devient un élève. A l'école maternelle, la priorité est donnée à la socialisation, à la maîtrise du langage, au repérage dans l'espace et le temps et aux premières notions mathématiques.



Mme Vandamme

Mme Finart

Mme Delattre

Mme Leclercq

Mme Demarcq

Classe de TPS/PS

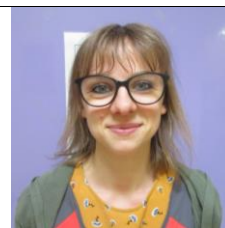
Classe de
PS/MS

Classe de
MS/GS

Classe de GS

Les ATSEM

L'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles possède un diplôme Petite enfance et est recrutée par la municipalité. Rattachée à l'enseignant, l'atsem joue un rôle très important dans la classe. Elle surveille les enfants, anime les activités pédagogiques, accompagne aux toilettes, aide les enfants à s'habiller quand ils sortent en récréation, prépare et range le matériel...



Mélanie Dmytrus

Isabelle Forrierre

Aurore Delwarde

Classe des TPS/PS

Classe des PS/MS

Classes de MS/GS et GS

LES AVS

Les Auxiliaires de Vie Scolaire accompagnent les élèves ayant des besoins particuliers afin de les aider à devenir autonome.

Le RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté)

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté peut intervenir dans l'école, sur demande des enseignants et avec l'accord des familles, soit au sein de la classe, soit dans une classe à part, de manière individualisée ou par petits groupes. Il existe deux types d'enseignants : le maître E pour les difficultés d'apprentissage scolaire et le maître G pour les enfants qui ont du mal à s'adapter à l'école et aux exigences scolaires.

La psychologue scolaire

C'est une enseignante, membre du RASED, qui a suivi une formation en psychologie. Elle travaille dans plusieurs écoles et peut intervenir à la demande de l'enseignant si ce dernier constate des difficultés. Avec l'accord des parents, elle peut faire un bilan et proposer un suivi de l'enfant.

Le médecin scolaire et la PMI

Le médecin scolaire est rattaché à l'Éducation nationale et travaille sur plusieurs écoles. Il peut recevoir les enfants pour un bilan complet (développement psychomoteur, vue, audition, dentition).

Les professionnels de la Protection Maternelle et Infantile interviennent dans les écoles pour assurer un bilan de santé à l'âge de quatre ans.

L'APESAL

L'Association de Prévention et d'Éducation Sanitaire Actions Locales mène des actions de prévention (dépistage visuel, repérage des troubles du langage) et accompagne les familles pour faciliter l'accès aux soins des enfants repérés.

L'école maternelle est une école bienveillante. Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité. Elle s'appuie sur un principe fondamental : tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser. En manifestant sa confiance à l'égard de chaque enfant, l'école l'engage à avoir confiance dans son propre pouvoir d'agir, de penser, dans sa capacité à apprendre et réussir sa scolarité et au-delà.

Bulletin officiel N°2 du 26 mars 2015

POUR UNE PREMIÈRE RENTRÉE SÉRÈNE

- **Accompagnez votre enfant le premier jour** : c'est indispensable. Montrez-vous sûr(e) de vous, il sera sûr de lui. Soyez naturel(le).
- **Marquez son prénom sur ses vêtements** (manteau, écharpe, bonnet ou casquette) afin que tout le monde sache que ce sont ses affaires.
- Vous êtes ému(e), ne le montrez pas. Rassurez-le, **dites-lui que vous partez et que vous allez revenir le chercher**, sans oublier le bisou.
- **Laissez-le apporter son objet familier** (doudou), ce n'est pas ridicule : c'est le lien rassurant avec la maison.
- **Il ne vous dit rien sur l'école** : normal, c'est son jardin secret. Il vous en parlera peut-être plus tard...
- **Respectez l'heure de la sortie**, bien des larmes seront ainsi évitées.
- **Respectez aussi l'heure de l'entrée** : votre enfant se sentira intégré dans le groupe et pourra profiter calmement des coins jeux.
- **Un bobo, une dispute...** Pas de panique, ce n'est pas grave. Rassurez-le, l'école, c'est aussi l'école de la vie. La maîtresse est toujours là pour régler tous les petits problèmes, et assurer le bien-être des enfants.
- **Un doute, un problème, un besoin...** parlez-en à la maîtresse, votre enfant sera sensible à la confiance réciproque entre l'école et la famille.

Pour lui, l'entrée en maternelle est une véritable aventure : aidez-le pour qu'elle soit l'une des plus belles de sa vie.

SANTÉ : QUELQUES CONSEILS

HYGIÈNE

L'enfant doit apprendre à aimer son corps et à le soigner pour accéder au bien-être.

- prendre une douche ou un bain régulièrement,
- se brosser des dents : après les repas et surtout avant le coucher,

- éviter les sucreries,
- se laver souvent les mains (on évite beaucoup de maladies ainsi),
- **apprendre à se moucher**

Les poux aiment aussi l'école, merci de surveiller les cheveux de votre enfant et de signaler l'apparition de lentes ou de poux à la maîtresse.

ALIMENTATION

- Le petit déjeuner, trop souvent négligé, est indispensable. Il se compose de produits laitiers, céréales ou pain, fruits et de matière grasse.
- Café, thé, boissons alcoolisées sont évidemment interdits.
- Tous les matins, une collation est proposée aux enfants.

SOMMEIL

Le coucher doit être un moment privilégié, surtout chez le jeune enfant.

- Plus l'enfant est jeune, plus les besoins de sommeil sont importants (entre 3 et 5 ans, un enfant dort 12 heures)
- Coucher tôt et à heure fixe son enfant en sachant limiter les écrans (ordinateur, télévision, téléphone, tablette...)
- Aménager des moments calmes (30 minutes) avant le sommeil : lecture d'un livre, petits câlins...
- Ne pas oublier la sieste après le déjeuner : entre 1h30 et 2 ou 3 h selon les besoins de chacun.

VUE, AUDITION, LANGAGE...

Le dépistage est réalisé lors du bilan des quatre ans par la PMI. En cas de doute, il faut prendre un avis spécialisé sans attendre ce bilan. De même, en présence de troubles persistants du langage, pensez à faire contrôler l'audition.

MON ENFANT FACE AUX ÉCRANS

Pas d'écrans le matin

Pas d'écrans durant les repas

Pas d'écrans avant de s'endormir

Pas d'écrans dans la chambre de l'enfant

FOURNITURES SCOLAIRES

- un petit sac à dos, comportant des vêtements de rechange (slip/culotte, chaussettes, pantalon) adaptés à la saison (à ramener tous les jours ou à laisser au porte manteau)
- 2 boîtes de mouchoirs en papier (pas de paquets)

- Une attestation d'assurance de responsabilité civile et individuelle accident vous sera demandée.

VÊTEMENTS : PENSEZ « PRATIQUE »

Les enfants sont amenés au cours de la journée à effectuer des activités physiques (dans la cour de récréation, dans la salle de jeux) et parfois salissantes (peinture, collage).

Il est important de les habiller de façon pratique (vêtements faciles à mettre et à enlever tout seul, moufles plutôt que des gants à doigts...).

Évitez les ceintures, les salopettes, les bretelles et les longues écharpes pour des raisons pratiques et de sécurité ainsi que les vêtements que vous craignez d'abîmer.

LA SIESTE

Un temps de sieste est réalisé dans le dortoir de 14h à 15h15 pour tous les PS et TPS.

Ce temps sera surveillé par l'ATSEM.

Pour les enfants qui ont une tétine pour la sieste uniquement, merci de fournir une boîte prévue à cet effet, pour la ranger dans le sac.

Si votre enfant le souhaite il peut amener son doudou. Celui-ci ne doit pas faire de musique ni de lumière. Merci d'y inscrire son prénom.

ASSIDUITE

L'école maternelle est la première étape du système scolaire. Vous avez fait le choix de scolariser votre enfant, il doit donc être présent régulièrement. L'école n'est pas une garderie. Toute absence doit être signalée par téléphone. Toute absence doit être justifiée par écrit au retour de l'enfant en classe.

La première année, les enfants sont souvent plus sensibles aux maladies. L'école n'accueille pas les enfants malades. Aucun médicament ne sera administré, sauf pour les cas de maladie chronique (asthme...). Dans ce cas, merci de contacter l'enseignante. Un certificat médical devra être fourni pour établir un projet d'accueil individualisé.

Pour les maladies contagieuses (varicelle...), merci de prévenir l'école dans les plus brefs délais. Un certificat médical de non contagion sera demandé au retour de l'enfant afin qu'il puisse réintégrer la classe.

SORTIES SCOLAIRES

Différentes sorties seront organisées tout au long de l'année en fonction des projets de classe ainsi que des ateliers parents-enfants (recette de cuisine, semaine du goût, des mathématiques...). Nous aurons parfois besoin de votre participation afin d'assurer la sécurité du groupe. Dans ce cas un planning d'inscription sera affiché dans le couloir. N'hésitez pas à y participer dès que vous le pouvez.

LA COLLATION

Les matinées de votre enfant sont parfois longues. Nous allons proposer à votre enfant une collation en cours de matinée.

APRES L'ECOLE

La Municipalité propose un service de restauration scolaire ainsi qu'une garderie. L'inscription à ces services se fait en mairie.

Les repas sont réservés par les familles au moyen d'un logiciel en ligne. La réservation de la garderie se fait par mail. Les services municipaux sont à votre disposition en mairie pour expliquer le fonctionnement de la garderie et de la restauration scolaire.

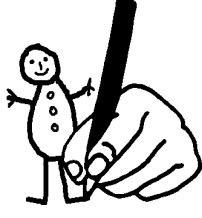
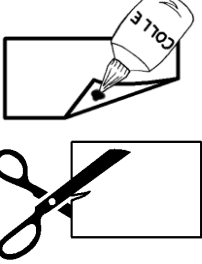
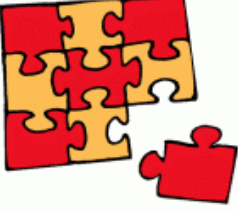
Mairie de BERTRY
Rue Léon Gambetta
03.27.75.18.02

Monsieur le Maire : M. OLIVIER

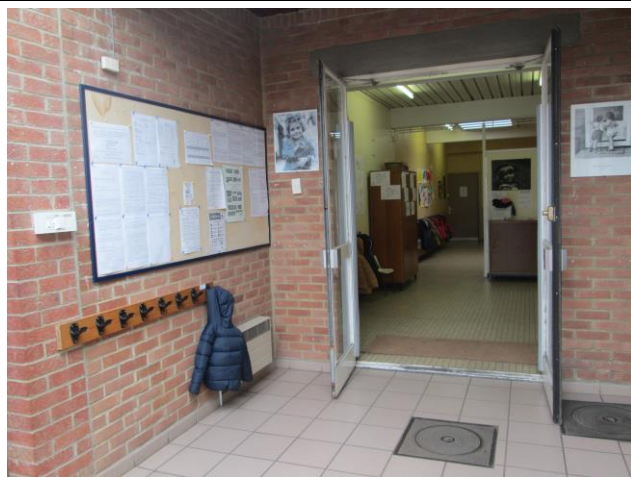
Madame l'Adjointe aux affaires scolaires
Mme DHERBÉCOURT

La suite de ce livret est à destination de votre enfant. Il servira à répondre à ses questions, à le rassurer pendant les grandes vacances.

CE QUE TU FERAS A L'ECOLE

 on écoute des histoires	 on parle	 on dessine
 on commence à écrire	 on compte	 on fait du sport
 on chante	 on coupe, on colle	 on peint
 on cherche	 On joue	 on se fait des copains

L'école



L'entrée



Le couloir



La classe des TPS/PS



La classe des PS/MS



La classe des MS/GS



La classe des GS



La salle de motricité



La salle informatique



La bibliothèque



La cour de récréation



**Les toilettes des
TPS/PS et PS/MS**



**Les toilettes des
MS/GS et GS**